

## Réponse et plan d'action de la direction (RPAD) :

### Évaluation de la Stratégie du Canada pour répondre aux crises des Rohingyas et du Myanmar, de 2017-2018 à 2022-2023

| Recommandations  | Engagements  | Actions  | Centre(s) de responsabilité<br>(Direction générale/<br>Direction) | Date d'échéance |
|--|--|--|---|-----------------|
| <p><b>Recommandation 1</b> : Dans la réponse du Canada à la crise des Rohingyas au Bangladesh, se concentrer sur les efforts visant à améliorer l'autonomie des réfugiés rohingyas tout en continuant à rechercher des solutions complémentaires au rapatriement, ainsi que répondre aux besoins humanitaires.</p> | <p>La Direction de l'Inde, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Bhoutan, des Maldives et du Népal (OAK) et la Direction de l'aide humanitaire international (MHI) sont d'accord avec cette recommandation, sous réserve de financement.</p> | <p><u>Général :</u></p> <p>1.1 <b>Le Ministère demandera au Conseil du Trésor d'approuver et de financer une troisième phase triennale de la stratégie pour les Rohingyas (2024-2027).</b> Cette troisième phase continuerait à renforcer la résilience et à répondre aux besoins urgents des réfugiés rohingyas au Bangladesh ainsi que des communautés d'accueil touchées. Elle chercherait à obtenir un financement progressif de Crédit 1 et de Crédit 10 pour soutenir la programmation et le plaidoyer au Bangladesh.</p>  | OSC/OAK   | Juillet 2024    |
|  |  | <p><u>Se concentrer sur les efforts visant à améliorer l'autonomie des réfugiés rohingyas et les solutions complémentaires au rapatriement au Bangladesh :</u></p> <p>Sous réserve de l'approbation d'une troisième phase de la stratégie pour les Rohingyas, l'OAK s'engage à :</p> <p>1.2 Élaborer et faire approuver de nouveaux projets fondés sur les succès des phases 1 et 2 qui favorisent l'autonomie des réfugiés rohingyas et des communautés d'accueil, notamment sur des questions telles que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, les services de santé reproductive et sexuelle, l'éducation et la formation en matière de compétences et de moyens de subsistance. Au moins un des projets proposés soutiendra les efforts novateurs et locaux pour une réponse plus durable (c-à-d., la localisation).</p> | OAK/DHAKA   | 31 mars 2025    |

| Recommandations | Engagements | Actions  | Centre(s) de responsabilité<br>(Direction générale/<br>Direction) | Date d'échéance  |
|-----------------|-------------|--|---|------------------|
|                 |             | <p>1.3 Soutenir et explorer des solutions complémentaires au rapatriement. Soutenir les plans d'IRCC visant à augmenter les quotas annuels pour les demandes de réinstallation en soutenant l'engagement opérationnel d'IRCC au Bangladesh, en tirant parti des canaux diplomatiques pour soutenir la réinstallation durable et l'engagement diplomatique avec le gouvernement du Bangladesh afin d'établir des processus prévisibles et efficaces, y compris les permis de sortie. Explorer d'autres solutions complémentaires en s'engageant auprès d'au moins 4 autres pays pour discuter de solutions et les inciter à envisager la réinstallation et d'autres pistes de solution.</p> | OAK/DHAKA   | 31 mars 2025     |
|                 |             | <p>1.4 Soutenir la visibilité des solutions complémentaires et des besoins des réfugiés par un engagement de haut niveau et en offrant une plateforme pour les voix des Rohingyas, dans le but de mobiliser le soutien de la communauté internationale, ainsi que des Canadiens. Proposer/soutenir une participation de haut niveau et des messages de plaidoyer lors de 2 événements internationaux par an (par exemple, les conférences de donateurs du HCR Rohingya, l'événement annuel Rohingya de la Semaine de haut niveau des Nations Unies et le lancement annuel du plan humanitaire).</p>  | OAK/DHAKA   | 31 mars 2025     |
|                 |             | <p>1.5 Outre la planification interfilière de manière régulière (diplomatie, développement, sécurité et humanitaire), organiser une session annuelle de planification approfondie afin de définir les possibilités de faire progresser les objectifs communs et de partager les meilleures pratiques en matière de programmation et de plaidoyer, les leçons apprises, les résultats et les outils (1 session par exercice financier).</p>   | OAK/DHAKA   | 31 mars 2025     |
|                 |             | <p><b>Répondre aux besoins humanitaires :</b></p> <p>1.6 Fournir une aide humanitaire en réponse aux appels humanitaires annuels de 2024 et 2025, proportionnellement à la réponse du Canada dans le monde, afin de répondre aux besoins humanitaires des populations vulnérables au Bangladesh.</p>   | MHI   | 31 décembre 2025 |

| Recommandations  | Engagements  | Actions   | Centre(s) de responsabilité<br>(Direction générale/<br>Direction) | Date d'échéance  |
|--|--|---|---|------------------|
|  |  | 1.7 Tirer avantage des mécanismes disponibles, tels que les fonds de prélèvement humanitaires, si nécessaire et approprié, pour répondre à la détérioration de la situation humanitaire ou aux urgences humanitaires soudaines affectant les populations vulnérables dans le besoin au Bangladesh, y compris les Rohingyas et d'autres minorités.   | MHI   | 31 décembre 2025 |
| <b>Recommandation 2:</b> Identifier des moyens pour le Canada de cibler les causes sous-jacentes du conflit et de l'instabilité politique au Myanmar et de soutenir des solutions durables aux crises du Myanmar et des Rohingyas. | Direction de l'Asie du Sud-Est 2 (OSC)/YNGON et la Direction des programmes du PSOP - Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (IRG) sont d'accord avec cette recommandation. | <b><u>Se concentrer sur les efforts démocratiques et continuer à soutenir une paix inclusive et durable :</u></b><br><br>2.1 Soutenir les aspirations du peuple du Myanmar et s'engager avec l'ensemble des intervenants en faveur de la démocratie pour promouvoir et élaborer une vision démocratique, pacifique et inclusive pour le Myanmar, y compris par un engagement à haut niveau. (Plaidoyer diplomatique continu et engagement par le biais de déclarations et de coordination ; 1 événement par exercice financier) | OSC/YNGON   | 31 mars 2026     |
|  |  | 2.2 Assurer le leadership et élaborer des programmes sur la paix et la réponse aux conflits (par ex., CFIL, PSOP), et soutenir la responsabilité et les droits de la personne au sein du YNGON, de l'AC et des organisations multilatérales, en partenariat avec le réseau de missions d'AMC. (Vice-présidence canadienne et présidence du Fonds commun pour la paix, exercice 2024-2025 ; efforts de responsabilisation, y compris maintien des sanctions).  | OSC/YNGON/IRG   | 31 mars 2026     |
|  |  | 2.3 Réaliser un bilan de la position des PSOP au Myanmar et proposer une voie à suivre pour la poursuite et l'avenir du soutien, y compris les perspectives de nos SPED, du développement, du FCIL, des PSOP et des employés recrutés sur place dans les missions (ambassades et hauts-commissariats) concernées. Cela permettra aux PSOP d'évaluer leur valeur ajoutée et de s'assurer que les contributions futures aient un impact maximal.  | IRG   | 31 mars 2026     |

| Recommandations | Engagements | Actions  | Centre(s) de responsabilité<br>(Direction générale/<br>Direction) | Date d'échéance |
|-----------------|-------------|--|---|-----------------|
|                 |             | 2.4 Conformément à l'agenda de la PAIF et du FPS du Canada, l'IRG apportera un soutien ciblé aux organisations multilatérales, aux groupes de la société civile et aux organisations communautaires qui mettent l'accent sur la participation pleine et entière des femmes, des minorités et des communautés marginalisées à la prévention et à la résolution des conflits, ainsi qu'à l'avancement d'un futur processus de paix.  | IRG   | 31 mars 2026    |
|                 |             | <p><b><u>Se concentrer sur des solutions politiques régionales aux crises :</u></b></p> <p>2.5 Dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et du Partenariat stratégique ANASE-Canada, engager un dialogue régulier et continuer à soutenir les missions régionales et multilatérales d'AMC en plaidant en faveur des efforts menés par l'ANASE pour résoudre les crises en cours. (1 session par an ou en fonction des besoins)</p>   | OSC/YNGON   | 31 mars 2026    |
|                 |             | 2.6 Soutenir efficacement l'ANASE et ses efforts résolus pour résoudre la crise du Myanmar par le biais du consensus en cinq points de l'ANASE, et plaider pour une mise en œuvre complète et rapide du consensus en cinq points et d'une dégradation continue de la représentation du Myanmar dans les réunions et forums de haut niveau de l'ANASE.  | OSC/YNGON   | 31 mars 2026    |
|                 |             | 2.7 Soutenir et plaider en faveur d'effort efficaces de la part des instances multilatérales et des Nations Unies, ainsi que d'une direction et d'une coordination efficaces au sein des organismes régionaux et multilatéraux dans un souci de faire cesser les conflits, de répondre aux besoins humanitaires, de restaurer la démocratie, de rendre des comptes et de protéger les droits de la personne, y compris en faisant progresser les efforts de l'ONU, du HRC et de l'OIT concernant le Myanmar, et en explorant de futurs efforts coordonnés en matière de sanctions. | OSC/YNGON (en consultation avec PRMNY/GENEV/ASEAN)                | 31 mars 2026    |
|                 |             | 2.8 Mener des efforts diplomatiques dans l'ensemble de la région pour assurer la compréhension des crises interdépendantes et encourager les efforts visant à promouvoir une paix durable et inclusive au Myanmar et à trouver des solutions durables pour le Myanmar et les Rohingyas.  | OSC/YNGON (en consultation avec PRMNY/GENEV/ASEAN)                | 31 mars 2026    |